

Le Comité des Usagers du Territoire de la Météorite est une association créée à l'issue d'une réunion publique tenue à Chassenon le 30 novembre 2009

Les objectifs qu'il s'est fixés contribuent à identifier, préserver mais également mettre en valeurs les différentes composantes des patrimoines (naturels, historiques, culturels, traditions, etc

...) sur son territoire, en partenariat avec les autres organismes existants, et à partir de la réflexion «

comment les usagers du territoire de la météorite souhaitent-ils vivre sur leur territoire ?

».

Le territoire est constitué de 20 Communes réparties sur deux Régions, deux Départements, deux Syndicats de Pays et quatre Communautés de Communes. Le Comité est également ouvert aux personnes extérieures au territoire et qui ont des affinités avec lui.

« Territoire de la Mété



Le présent rapport a été rédigé par le Comité de la Commission des opérations de bourse (COB) en vertu de l'article 10 de la Loi n° 2005-1077 du 13 septembre 2005 relative à la réforme de la régulation financière. Il est conçu pour être communiqué à la Commission des opérations de bourse (COB) et à la Commission des opérations de bourse (COB) et à la Commission des opérations de bourse (COB).